

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
IDS - Institut droit et santé

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

UP Cité - Université Paris Cité

Inserm - Institut national de la santé et de la  
recherche médicale

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D

Rapport publié le 23/01/2024



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Jean-Philippe Lhernould, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5).

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Jean-Philippe Lhernould, Université de Poitiers

**Experts :** M. Laurent Gamet, Université Paris-Est  
Mme Isabelle Poirot-Mazeres, Université Toulouse 1 Capitole - UT1  
Mme Emmanuelle Rial-Sebbag, Institut national de la santé et de la recherche médicale – Inserm (représentante du CSS Inserm)

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquie-Briand

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Marie Salaün, Vice-doyenne recherche, Faculté Sociétés Humanités  
M. Rémy Slama, Directeur de l'Institut de santé publique de l'Inserm

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- 
- Nom : Institut Droit et Santé
- Acronyme : IDS
- Label et numéro : UMR S 1145
- Composition de l'équipe de direction : Période actuelle : Mme Lydia Morlet-Haïdara ; précédemment : Mme Lydia Morlet-Haïdara et Mme Caroline Le Goffic ; Mme Anne Laude et Didier Tabuteau.

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

p\_panels scientifiques de l'unité

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'UMR Institut Droit et Santé (IDS) est un groupe pluridisciplinaire d'expertise et de formation dans le domaine du droit de la santé, intégrant des membres juristes, mais aussi des chercheurs et des praticiens d'autres disciplines, en particulier des médecins, pharmaciens, infirmiers, institutionnels, ainsi qu'une informaticienne.

Afin de répondre aux multiples défis de la santé — efficacité des soins, viabilité économique des systèmes de santé, vieillissement de la population, nouveaux risques sanitaires, nouvelles technologies —, l'UMR se présente comme un acteur juridique de premiers plans au service de tous les acteurs : législateur, patients, professionnels de santé, professions paramédicales, établissements de santé, organismes de protection sociale, assureurs, ou encore opérateurs technologiques ou industriels. Ses activités ont vocation à croiser recherche fondamentale et missions de valorisation dans un esprit pluridisciplinaire.

L'IDS a mené ses recherches et son activité durant le contrat évalué autour de trois axes : 1/ Droits des malades ; 2/ Professionnels et institutions de santé ; 3/ Technologies et santé. Dans le cadre du prochain contrat, certains de ces axes sont renommés et un quatrième est créé : 1/ Personnes et santé ; 2/ Professionnels et Institutions de santé ; 3/ Organisation du système de santé et politiques publiques de santé ; 4/ Technologies et santé.

Les axes ont été adaptés en tenant compte des profils des chercheurs, des évolutions récentes ainsi que des perspectives dans le champ de la santé. À côté de thèmes classiques tels que la responsabilité médicale et le droit des malades, l'unité s'est approprié des champs innovants tels que la montée en puissance des professions de santé dites intermédiaires ou encore la dimension technologique de la santé.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IDS a été créé en 2005. En 2010, il a été reconnu comme équipe d'accueil. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il a été la première unité sur la thématique Droit et Santé à être labellisée par l'Inserm (UMR S 1145). La labellisation a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les locaux de l'unité sont situés en un point unique, sur le campus Saint-Germain de l'Université Paris Cité, au cœur de Paris (6<sup>e</sup> arrondissement).

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

En interne, l'IDS a créé des liens avec différents laboratoires interdisciplinaires financés par l'Idex de l'Université Paris Cité. Cette coopération concerne en particulier Paris Public Health et l'Institut La personne en médecine (ILPEM), à l'occasion de participations croisées dans des manifestations respectives. Des liens étroits sont également noués avec le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Économie-Gestion et Santé (Liraes), avec lequel l'IDS partage ses locaux, ainsi qu'avec le laboratoire d'éthique et de médecine légale de l'UFR de médecine qui se trouve au sein de la Faculté de Santé. Certains membres de l'IDS dispensent d'ailleurs des cours en PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé). L'intégration, en tant que membre co-fondateur, de la Graduate School Society & Health, qui regroupe les formations de Master en sciences humaines et sociales de l'Université Paris Cité ayant comme objet principal d'étude la santé, a permis de multiplier et de faciliter les partenariats interdisciplinaires internes.

En externe, l'IDS a noué de multiples partenariats : ministère de la Santé, Agences Régionales de Santé, l'Académie de médecine et Éthique Cancer, Cnil, Chaire Santé de Sciences Po, Ordre des Infirmiers. L'unité est partenaire du réseau doctoral de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

| Catégories de personnel  | Effectifs |
|--|-----------|
| Professeurs et assimilés   | 7         |
| Maîtres de conférences et assimilés                              | 12        |
| Directeurs de recherche et assimilés                             | 0         |
| Chargés de recherche et assimilés                                | 0         |
| Personnels d'appui à la recherche                                | 2         |
| <b>Sous-total personnels permanents en activité</b>              | <b>21</b> |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 13        |
| Personnels d'appui non permanents                                | 2         |
| Post-doctorants  | 0         |
| Doctorants   | 28        |
| <b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>          | <b>43</b> |
| <b>Total personnels</b>  | <b>64</b> |

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

| Nom de l'employeur      | EC        | C        | PAR      |
|-------------------------|-----------|----------|----------|
| UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ   | 16        | 0        | 1        |
| UNIVERSITÉ RENNES 1     | 2         | 0        | 0        |
| APHP                    | 0         | 0        | 1        |
| <b>Total personnels</b> | <b>18</b> | <b>0</b> | <b>2</b> |

## AVIS GLOBAL

Solidement structurée autour d'une présidence monocéphale et bénéficiant d'une forte cohésion interne, l'IDS développe de manière cohérente une recherche sur la thématique pertinente du droit de la santé dont les contours évoluent, à l'initiative de la direction et des membres de l'équipe, de manière souple en fonction des nouveaux enjeux contemporains. C'est ainsi que l'unité a accru ses recherches dans le champ des relations entre la technologie et la santé et envisage de mettre l'accent sur les questions relatives à l'intelligence artificielle, à la protection des données et plus globalement à la santé numérique.

Au regard des moyens dont elle dispose, l'IDS poursuit une activité scientifique intense et multiforme. La production scientifique est remarquable tant par sa densité au regard de l'effectif de l'équipe que par la diversité de ses formes (du manuel au poster) et des sujets abordés. Sont dénombrés plus de 50 ouvrages et 50 chapitres d'ouvrages, plus de 200 interventions dans des conférences, plus de 1500 articles, incluant des commentaires de jurisprudence, des notes, des publications professionnelles et des publications didactiques.

Le bilan présente ainsi un nombre important d'ouvrages dont certains sont des références en droit de la santé (entre autres : *Droit de la santé* d'A.Laude, D.Tabuteau et X. Bioy, *Droit de la protection sociale* de Rémi Pellet et A. Skrzyrbak, les codes commentés de la santé et de la sécurité sociale, plusieurs ouvrages dans la collection *Que sais-je ?*), ainsi que de multiples publications, de l'article à la simple note ou observation, dans diverses revues parmi les plus reconnues du droit en général (JCP, Dalloz, RJJ, Gaz.Pal., LPA, Défrénois, Dr. Famille) comme du droit social ou du droit de la santé en particulier (RDSS, RFAS, Droit social). Certains membres de l'unité, identifiés par leur expertise, sont par ailleurs titulaires de chroniques régulières dans ces revues. Aussi, l'IDS a remporté, en 2019, un appel à projets Idex de l'Université Paris-Cité pour un montant de 20 K€, en collaboration

avec d'autres laboratoires, ce qui a permis la tenue de nombreuses conférences sur le thème « Quelle régulation pour l'intelligence artificielle ? ».

La liste des productions fait également apparaître une forte communication vers les professionnels de santé grâce à des publications didactiques dans des revues professionnelles qui permettent de diffuser vers ces communautés des éléments de droit de la santé essentiels à leurs pratiques.

L'unité s'appuie pertinemment sur le *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance-Maladie* (JDSAM), outil de visibilité dont il assure le pilotage et qui sert notamment d'incitation à publier pour les membres et de soutien aux jeunes chercheurs. Il est à noter qu'une partie des doctorants y a publié et que le *Journal* se prévaut de plus de six mille abonnés.

L'unité bénéficie d'un fort rayonnement aussi bien dans l'environnement académique que dans les milieux socioprofessionnels. Ses liens privilégiés avec les acteurs politiques, institutionnels et professionnels du monde de la santé sont un fort atout qu'elle sait préserver et cultiver. Plusieurs membres permanents occupent d'éminentes fonctions institutionnelles nationales et politiques : vice-président du Conseil d'État, conseillère auprès de la Présidence de la République pour l'enseignement supérieur et la recherche, directeur du Comité d'orientation des retraites, membre de la Cnil. Ces hautes fonctions sont, pour la plupart, en cohérence avec l'activité de l'unité. Celle-ci est également l'instigatrice de nombreuses conférences avec des partenaires institutionnels de très haut niveau, dont un cycle de conférences coorganisé avec Sciences Po ou encore un colloque organisé en 2022 au ministère de la Santé en présence de plusieurs ministres de la Santé. Les huit thèses sur dispositif Cifre sont également des vecteurs de partenariats avec le secteur privé (notamment avec l'Institut des maladies génétiques Imagine et le cabinet d'avocats Fidal), tout comme les Diplômes universitaires créés (Contentieux médical, Silver économie, ce dernier DU étant aujourd'hui géré par le Liraes), la Masterclass consacrée à l'intelligence artificielle et le droit de la santé, ainsi que les universités d'été. Si l'absence de chercheur rattaché à l'Inserm peut nuire au développement de l'UMR, celle-ci attire, sur le plan national, de nombreux chercheurs associés, mais également des chercheurs de la société civile, notamment un juriste de l'entreprise Doctolib.

Même si elle est essentiellement fondée sur des liens interpersonnels et des initiatives individuelles, l'activité internationale de l'IDS, qui s'est renforcée depuis la précédente période d'évaluation, est notable et peut être accentuée. Les nombreuses invitations dans des manifestations nationales et internationales, estimées à plus de deux cents par le rapport d'auto-évaluation (comme par exemple conférence sur la Régulation des professions de santé en droit comparé à l'université de São Paulo), attestent un fort rayonnement. L'UMR s'est également ouverte à des sources de publication internationale, notamment par des contributions dans des revues telles que *HealthPolicy*, *Revista de Direito sanitario*, *Revista Peruana de Seguros* et *Reaseguros*.

L'unité pourrait atteindre les résultats scientifiques ambitieux qu'elle s'assigne grâce à des moyens supplémentaires, en particulier humains, qu'il s'agisse de chercheurs ou de personnels d'appui à la recherche. À ce titre, elle ne bénéficie du soutien effectif que d'un demi-poste de personnel d'appui à la recherche (ASI) et d'un agent à temps plein (catégorie C), qui est pour lors arrêté. En termes stratégiques, se pose toutefois la question de la multiplicité des axes et de l'occasion d'une éventuelle hiérarchisation des objectifs poursuivis, d'autant que le lien entre les publications et les thématiques de l'unité n'est pas toujours évident. Aussi, l'unité pourrait favoriser les collaborations interdisciplinaires entre ses membres.

Si l'unité a remporté un appel à projets émanant de l'Idex Université Paris-Cité en 2019 avec d'autres laboratoires sur le thème « Quelle régulation pour l'intelligence artificielle ? », le renforcement d'une activité de recherche collective et pluridisciplinaire, sous forme notamment de réponses fructueuses à des appels à projets, est un objectif que l'unité s'est fixé et qu'elle doit poursuivre.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'IDS inscrit de manière opportune son activité dans une logique pluridisciplinaire droit/santé, en associant de manière active des chercheurs juristes et non-juristes. L'une des forces de l'unité est de s'appuyer sur des partenariats institutionnels denses. La pluralité des axes de recherche et leur définition large traduisent une forte ambition de l'unité. Toutefois, les ressources humaines et financières dont celle-ci dispose ne sont pas en adéquation avec les ambitions, constat qui pourrait justifier une meilleure hiérarchisation des objectifs poursuivis.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose de ressources financières satisfaisantes : une partie significative provient de la dotation Inserm. L'IDS a accru ses ressources en multipliant les conventions sur dispositif Cifre, huit étant en cours au moment de l'évaluation. Néanmoins, les ressources propres de l'unité, assez modestes, font obstacle à ce que l'unité puisse mener des projets scientifiques de plus grande envergure qui prennent leur source dans des réponses à des appels à projets. Pour atteindre ses objectifs, l'unité aurait besoin d'être renforcée de nouveaux chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels d'appui à la recherche.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité dispose d'une direction très investie et volontariste, au service du collectif. Elle entend travailler de manière transparente, collective et collaborative. L'unité fonctionne de manière souple et cohérente, les propositions de projets de recherche émanant directement des membres. L'unité est organisée de manière structurée. Le règlement intérieur a été révisé. Les membres se réunissent lors de trois assemblées générales annuelles et au sein d'un conseil de laboratoire. Ces réunions sont des lieux d'échange et de décision.

*1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'IDS a mené ses recherches et son activité durant le contrat évalué autour de trois axes : 1/Droits des malades ; 2/ Professionnels et institutions de santé ; 3/ Technologies et santé. Dans le cadre du prochain contrat, certains de ces axes sont renommés et un quatrième est créé : 1/Personnes et santé ; 2/ Professionnels et Institutions de santé ; 3/ Organisation du système de santé et politiques publiques de santé ; 4/ Technologies et santé.

Les axes sont ainsi adaptés en tenant compte des profils des chercheurs, des évolutions récentes ainsi que des perspectives dans le champ de la santé. À côté de thèmes classiques tels que la responsabilité médicale et le droit des malades, l'unité s'est approprié des champs innovants tels que la montée en puissance des professions de santé dites intermédiaires ou encore la dimension technologique de la santé.

Un effort important a été réalisé pour intégrer dans les axes de recherche les membres de l'unité qui n'ont pas comme cœur de compétence le droit de la santé.

## Points faibles et risques liés au contexte

L'IDS a fait le choix d'une restructuration partielle en ajoutant pour le prochain contrat aux trois axes existants un quatrième intitulé Organisation du système de santé et politiques publiques de santé. Cet axe est décliné en plusieurs sous-axes. Sans remettre en cause la pertinence de cette création, il convient de s'interroger sur l'adéquation des moyens humains dont dispose l'équipe pour répondre à l'ensemble des objectifs qu'elle s'assigne, pour lesquels elle ne définit aucune priorité, d'autant que le périmètre de chaque axe est défini de manière large.

### *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'UMR dispose de ressources financières satisfaisantes, en particulier grâce à un financement substantiel de l'Inserm et de ressources propres, celles issues de conventions Cifre et celles, en devenir, provenant de contrats de publication au sein de la revue dirigée par l'unité.

L'IDS dispose de ressources documentaires de très grande qualité : les chercheurs ont la possibilité de disposer d'un budget pour acheter des ouvrages.

L'IDS possède des locaux adaptés et parfaitement équipés sur le plan informatique, y compris pour des activités collectives. Concentrés en un lieu unique, les locaux permettent de cultiver un esprit d'équipe tout en étant propices à l'activité de recherche.

## Points faibles et risques liés au contexte

L'unité dispose de ressources financières propres sur projet insuffisantes pour pouvoir engager des projets de recherche collectifs de plus grande envergure.

L'IDS n'a malheureusement pas eu le succès escompté dans le cadre des réponses faites aux appels à projets qu'il a portés ou auxquels il a été associé.

Les ressources humaines de l'unité, affectées par le départ d'un enseignant-chercheur, permettent difficilement de répondre aux objectifs définis. Les enseignants-chercheurs de l'unité sont également très investis dans leurs activités d'enseignement : l'offre de formation les mobilise au-delà de leur service statutaire, ce qui peut nuire au temps consacré à la recherche. Aussi, l'IDS ne dispose que d'un personnel d'appui à la recherche à temps plein, qui se trouve actuellement arrêté, et d'un second travaillant à mi-temps.

L'absence de chercheur Inserm nuit également au développement de l'UMR.

### *3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'UMR est respectueuse de la parité et, plus largement, prête une grande attention aux règles de non-discrimination.

L'unité est attentive aux conditions de travail. Elle facilite le recours souple au télétravail.

L'UMR accompagne la carrière de ses membres, notamment en encourageant la présentation de l'habilitation à diriger des recherches.

L'UMR accompagne la politique environnementale de l'établissement en mettant en place, de sa propre initiative, des systèmes de tri des déchets et de recyclages.

## Points faibles et risques liés au contexte

Néant.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'IDS profite d'une très forte attractivité. Celle-ci tient à la haute qualité de sa production scientifique qui bénéficie d'un large rayonnement. Elle tient aussi à la notoriété de ses membres, titulaires de fonctions éminentes au niveau national dans le champ d'activités de l'unité. L'attractivité internationale s'est significativement renforcée, même si le potentiel n'est pas encore pleinement exploité. L'attractivité de l'IDS trouve une expression dans le nombre important de membres associés qu'elle fédère, issus de la recherche universitaire ou de la société civile.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité est attractive par les membres qui la composent. Plusieurs membres permanents occupent d'éminentes fonctions institutionnelles nationales et politiques : vice-président du Conseil d'État, conseillère auprès de la Présidence de la République pour l'enseignement supérieur et la recherche, directeur du Comité d'orientation des retraites, membre de la Cnil. Ces hautes fonctions sont, pour la plupart, en cohérence avec l'activité de l'unité.

Les très nombreuses invitations dans des manifestations nationales et internationales, estimées à plus de deux cents par le rapport d'auto-évaluation (par exemple, conférence sur la régulation des professions de santé en droit comparé à l'université de São Paulo en 2018), témoignent d'un fort rayonnement. L'unité est également l'instigatrice de nombreuses conférences avec des partenaires institutionnels de très haut niveau, dont un cycle de conférences coorganisé avec Sciences Po ou encore un colloque organisé en 2022 au ministère de la Santé en présence de plusieurs ministres de la Santé et consacré aux vingt ans de la Loi Kouchner.

L'attractivité se manifeste par des partenariats institutionnels privilégiés exceptionnels. L'unité entretient ainsi des liens avec le ministère de la Santé et de la Prévention et plus spécialement sa délégation au numérique en santé, avec l'Agence Régionale de Santé, avec l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des Affections Latrogènes et des Infections Nosocomiales, avec l'Ordre national des infirmiers. Ces partenariats se traduisent par des actions multiples : universités d'été avec les Agences Régionales de la Santé, manifestations consacrées aux questions de bioéthique organisées en partenariat avec l'Académie de médecine et Éthique Cancer.

L'attractivité est également caractérisée par une forte visibilité : tenue du *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance-Maladie* (JDSAM) qui compte plus de six mille abonnés ; communication sur les réseaux sociaux. La publication de e-books, par exemple sur les professionnels de santé, renforce le rayonnement de l'unité.

L'IDS attire des chercheurs associés en droit spécialisés dans les thématiques de recherche : enseignants-chercheurs, juristes de l'université de Lorraine, Rennes I, Lille, Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils prennent part à certaines manifestations scientifiques et contribuent au rayonnement de l'IDS. L'unité attire également des chercheurs issus de la société civile : médecin de santé publique, fondateur de start up, juriste chez Doctolib.

Un appel à projets émanant de l'Idex Université Paris-Cité a été remporté en 2019 et a assuré un financement de 20 K€, dépensés avec un autre laboratoire : il porte sur le thème de « Quelle régulation pour l'intelligence artificielle ? ».

L'UMR est parfaitement équipée sur le plan informatique et documentaire pour permettre à ses membres de mener à bien des recherches individuelles et collectives. Les doctorants sont, en particulier, placés dans d'excellentes conditions de travail : ils disposent d'une salle dans laquelle ils trouvent des ressources documentaires et des ordinateurs. Leurs besoins documentaires et leurs déplacements en vue de participer ou d'assister à des conférences sont, de surcroît, le plus souvent pris en charge par l'IDS.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'UMR ne dispose pas de perspectives claires en termes de recrutement de nouveaux chercheurs ou de personnel d'appui à la recherche.

La faible capacité de l'UMR à répondre de manière fructueuse à des appels d'offres et à capter des financements propres nuit à son attractivité, alors qu'elle dispose de tous les atouts pour y parvenir, qu'il s'agisse du rayonnement de ses membres, de ses réseaux institutionnels ou encore de sa labellisation Inserm.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est remarquable par sa densité, par sa qualité et par la diversité de ses formes et des sujets abordés. Les travaux de l'IDS bénéficient d'une reconnaissance nationale qui dépasse le champ des sciences juridiques et ils font écho à l'activité pluridisciplinaire de l'unité. L'unité a multiplié les actions afin d'encourager ses chercheurs à intensifier leurs publications. L'internationalisation des travaux a progressé, même si elle peut encore être amplifiée. L'absence de spécialistes de droit public ou/et de droit européen rend complexe la réalisation de tous les objectifs.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IDS poursuit comme objectif l'analyse des évolutions rapides et parfois erratiques des cadres normatifs du système de santé du fait des transformations du contexte sanitaire et des pratiques professionnelles. L'impact des crises, comme des mutations sociologiques et technologiques, induit une réflexion sur l'actualité et une mise en perspective diversifiées de la part de l'UMR. Les axes définis par l'unité sont à cet égard pertinents et les publications en phase avec leurs thématiques.

La production scientifique est remarquable, tant par sa densité au regard de l'effectif de l'équipe, que par la diversité de ses formes — du manuel au poster — et des sujets abordés. Le bilan présente un nombre important d'ouvrages dont certains sont des références en droit de la santé. Parmi ceux-ci, on trouve : *Droit de la santé* ; *Droit de la protection sociale* ; codes commentés de la santé et de la sécurité sociale, et plusieurs *Que sais-je ?*. Les publications, allant de l'article à la simple note ou observation, dans diverses revues parmi les plus reconnues du droit en général (*Semaine Juridique*, *Revue Dalloz*, *revue de Recherche Juridique*, *Gazette du Palais*, *Défrenois*, *Droit de la Famille*) comme du droit social ou du droit de la santé en particulier (*RDSS*, *RFAS*, *Droit social*), sont en nombre abondant, surtout si on les rapporte à la taille de l'unité. Celle-ci se prévaut en particulier de la publication de plus de mille cinq cents articles sur la période évaluée. Certains membres de l'unité, identifiés par leur expertise, sont par ailleurs titulaires de chroniques régulières dans ces revues.

L'interdisciplinarité s'exprime logiquement dans des réflexions qui associent l'analyse juridique à des approches de santé publique, voire d'analyse économique de la santé, notamment à propos des médicaments ou de la protection sociale. De nombreuses publications sont, comme il est de tradition en santé, corédigées, signe de recherches collectives. L'activité d'analyse critique des lois adoptées en matière de santé est un point fort de l'UMR qui, à titre d'exemple, a réalisé des publications majeures relativement à la nouvelle Loi de bioéthique, parues dans le *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance-Maladie* (JDSAM) en 2022.

Quant aux sujets abordés, il faut souligner le haut niveau d'expertise développé ces dernières années sur les nouvelles technologies, qu'il s'agisse de numérique ou plus classiquement des produits de santé, et ce grâce à des chercheurs particulièrement impliqués.

L'IDS s'appuie pertinemment sur le JDSAM, outil de visibilité, d'incitation à publier pour les membres et de soutien aux jeunes chercheurs. Il est à noter qu'une partie des doctorants y ont publié. Le JDSAM est également un vecteur de transversalité, dès lors qu'il incite les chercheurs de disciplines différentes à travailler de concert. Toutefois, l'UMR s'est efforcée, comme le préconisait la précédente évaluation, de ne pas rester repliée sur ce seul support, ce dont témoigne l'ouverture à d'autres sources de publication dont des publications internationales, dans des revues telles que *HealthPolicy*, *Revista de Direito sanitario*, *Revista Peruana de Seguros* et *Reaseguros*.

À cet égard, on relèvera les liens pérennes noués avec certaines équipes étrangères, notamment en Espagne, en Italie et au Pérou. Ils sont le signe de la notoriété des membres qui les portent. Les publications sont relayées par de nombreuses invitations et contributions dans des colloques à l'étranger, notamment au Québec, en Suisse et en Amérique du Sud.

La liste des productions fait également apparaître une forte communication vers les professionnels de santé grâce à des publications didactiques dans des revues professionnelles qui permettent de diffuser vers ces communautés des éléments de droit de la santé essentiels à leurs pratiques.

L'IDS montre également une production remarquable en matière d'organisation de manifestations scientifiques, pour lesquelles une valorisation, sous la forme d'ouvrages ou de numéro spécial de revue, est systématiquement réalisée (ex. La loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades vingt ans après, JDSAM n° 34, Sept. 2022).

La production scientifique s'avère ainsi particulièrement fournie, puisque la plupart des membres de l'IDS ont une activité de publication régulière. Est notamment à souligner l'association des doctorants à ces activités qui leur permettent de s'aguerrir à l'exercice. L'unité a mis en œuvre durant ce mandat une réelle politique d'incitation à la publication, afin de suggérer à ses membres de publier en particulier au JDSAM édité par le laboratoire. L'unité s'est également attachée à mieux répartir les publications entre le JDSAM et des supports plus variés.

L'unité s'est efforcée de mettre en place des outils et des démarches propres à garantir le respect de l'intégrité scientifique et la visibilité de ses travaux. Les articles publiés au JDSAM sont ainsi soumis à un comité de lecture et l'IDS a été sollicité pour participer à un appel à projets sur une thématique afférente, celle de l'intégrité scientifique des recherches biomédicales. La politique de l'unité en matière de science ouverte passe également par la mise en *open access* de la veille et du JDSAM, directement sur le site de l'IDS. Le règlement intérieur de l'unité consacre un article à l'intégrité scientifique.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Peu de travaux sont menés réellement de manière collaborative et interdisciplinaire. Alors même que les membres ne sont pas strictement attachés à des axes, l'unité ne tire pas bénéfice de cette flexibilité pour sortir des études en silo. La liste de publications met ainsi en évidence une juxtaposition de compétences sans réelles co-productions et sans transfert de connaissances des sciences humaines vers les sciences biomédicales et vice versa.

Baucoup de publications se rattachent difficilement ou de manière excessivement ténue aux thématiques de l'UMR, soit qu'il ne s'agisse pas des publications juridiques (articles de pharmacie ou de médecine), soit qu'elles ne concernent pas le domaine de la santé (en particulier droit des assurances autres qu'en santé — en matière immobilière, véhicule, assurance-vie, etc. —, droit des incapacités et majeurs protégés, mais aussi droit du travail, droit processuel, droit des véhicules autonomes, droit de la famille, etc.). La redéfinition du périmètre de l'axe 1, comme la promesse d'un quatrième axe, est compréhensible à cet égard pour couvrir ces publications hors champ de la santé. Pour autant, ils ne manquent pas d'interroger au vu d'un effectif de chercheurs limité, dont certains fortement spécialisés. Au regard du projet particulièrement généraliste proposé pour le prochain

contrat, l'absence de juriste publiciste et de juriste européen reste dans cette perspective également préoccupante.

La composition de l'unité a été marquée par le départ d'un de ses membres parmi ceux qui publient des travaux de recherche, ce qui fragilise à terme son potentiel à venir. Ceci a sans doute influé aussi sur le nombre de thèses soutenues relativement modeste (12) sur la durée du contrat pour une unité dotée de la notoriété qui est la sienne, cette restriction s'expliquant par la disponibilité limitée de certains membres de l'IDS et par la décision de l'Ecole doctorale dont dépend l'IDS de ne permettre que quatre encadrements doctoraux par enseignant-chercheur.

Si les travaux de l'unité tendent effectivement à s'internationaliser, c'est essentiellement à travers la mise en œuvre de collaborations bilatérales impliquant un seul membre de l'unité et un chercheur à l'étranger. Ces collaborations peinent à se matérialiser au sein de réels projets collaboratifs communs ou de publications communes.

Si l'unité dispose d'un règlement intérieur dans lequel un article est consacré à l'intégrité scientifique, peu d'éléments sont proposés afin de renforcer la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique en interne, par le biais de séminaires internes ou par la rédaction d'un livret d'accueil pour les nouveaux entrants dans lesquels ces éléments seraient mentionnés.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Une des grandes forces de l'IDS est de disposer d'un réseau partenarial très développé, stable et prestigieux. De ce point de vue, l'IDS est un modèle à suivre. De fait, l'activité de l'UMR s'inscrit parfaitement dans les débats de société. L'UMR est un acteur connu et reconnu des politiques de santé. Elle porte un regard aussi bien scientifique que pratique sur les questions de santé. L'unité a le souci constant de s'ouvrir aux professionnels de santé, mais aussi au cercle plus large de la société civile.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le réseau partenarial de l'IDS est dense. On dénombre six partenaires internationaux fidèles et récurrents et 17 partenaires nationaux majeurs. On peut ici citer les partenariats avec le Secrétariat général des Ministères sociaux, avec l'Ordre des infirmiers, avec l'Académie de médecine et Éthique Cancer, l'Académie, avec la Société Française de Santé Digitale et avec l'Association nationale des avocats de victimes de dommages corporels. Cette dernière a choisi l'Institut pour lancer officiellement son référentiel d'évaluation du dommage corporel. Il est également possible de signaler les liens qui se sont développés avec le monde de l'assurance. Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée avec le Groupe Pasteur Mutualité.

Les huit thèses sur dispositif Cifre sont également vectrices de partenariats avec le secteur privé (notamment avec l'Institut des maladies génétiques Imagine et le cabinet d'avocats Fidal), tout comme les Diplômes universitaires créés (Contentieux médical, Silver économie, ce dernier DU étant aujourd'hui géré par le Liraes), la Masterclass consacrée à l'intelligence artificielle et le droit de la santé, ainsi que les universités d'été.

La veille juridique de l'Institut (bimensuelle, plus de 40 pages, onze rubriques — en libre accès, plus de 6000 abonnés, professionnels du droit ou de la santé) et son *Journal de Droit de la Santé et de l'Assurance-Maladie* (le JDSAM, prévoyant 3 publications par an et créé en 2013) permettent une diffusion des résultats de

la recherche (mesurée par le suivi des nombreux téléchargements : plus de 10 000 pour le dossier Big data et santé).

L'Institut a le souci constant de s'ouvrir à un cercle plus large que celui des professionnels du droit et de la santé, pour sensibiliser l'opinion publique à ses thématiques de recherche, en écho aux débats sociaux contemporains (p. ex. concernant la fin de vie). L'Institut est en contact avec le grand public à l'occasion de colloques ou de célébrations, mais aussi par les médias, journaux et télévision. On l'a vu, l'unité attire également des chercheurs issus de la société civile : médecin de santé publique, fondateur de start up, juriste chez Doctolib.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les efforts en matière de partenariat et de liens avec la société peuvent encore être poursuivis durant le prochain contrat afin que l'unité continue à être en phase avec l'environnement en santé.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Au début de la période soumise à évaluation et jusqu'au changement de direction, l'IDS fonctionnait de manière relativement informelle autour d'une direction bicéphale qui avait toute légitimité auprès des membres de l'unité. L'arrivée d'une nouvelle direction en cours de période s'inscrit dans la même tendance d'un fonctionnement plutôt souple, dans un esprit coopératif et collaboratif.

Le fonctionnement institutionnel a néanmoins évolué durant la période soumise à évaluation : une révision du règlement intérieur a été opérée en octobre 2021.

L'IDS a fait le choix de ne pas rigidifier l'organisation des axes de recherche. Ce choix a vocation à perdurer. Il n'y a ni direction d'axe, ni répartition des membres entre les différents axes.

Sur le plan des ressources humaines et afin de pouvoir réaliser les objectifs scientifiques qu'elle s'est assignés, l'UMR espère pouvoir se renforcer tant dans le volet recherche, par le recrutement de nouveaux membres et en particulier l'attribution d'un poste de professeur, que dans le volet administratif.

En matière de recherche, la volonté de la nouvelle direction est de poursuivre la dynamique existante. Le principal changement consiste en la création d'un axe supplémentaire intitulé Organisation du système de santé et politiques publiques de santé, lequel a vocation à intégrer l'activité d'un certain nombre de chercheurs. En parallèle, les autres axes seront réajustés afin d'être au plus près des nouveaux enjeux.

Demeurent comme objectifs le maintien d'un haut niveau quantitatif et qualitatif de publications, la consolidation des liens avec les partenaires institutionnels extérieurs, la politique de liens étroits avec des membres associés, lesquels peuvent venir du monde universitaire ou de la société civile ou politique.

Plusieurs chantiers feront l'objet d'une restructuration. L'organisation du *Journal de Droit de la Santé et de l'Assurance-Maladie* sera ainsi repensée afin de gagner en lisibilité : le journal est désormais construit sur la base des axes. Quant aux activités doctorales, dont il a été relevé par le rapport d'auto-évaluation qu'elles étaient en perte de vitesse, elles seront relancées, et ce même si les modalités précises ne sont pas encore arrêtées. Plus largement, l'unité entend poursuivre ses actions de formation par la recherche auprès des étudiants de Master 2.

L'objectif demeure de consolider et développer des partenariats. Il est également prévu de renforcer l'internationalisation de l'équipe, aussi bien sous l'angle des publications que des partenariats institutionnels qui peuvent donner lieu, par exemple, à des cycles de conférence ou à des réponses communes à appel à projets.

La trajectoire ainsi dessinée par la direction de l'unité s'appuie sur une analyse pertinente de la situation de l'unité et de son environnement ; elle s'inscrit dans une dynamique volontariste, conforme à l'identité de l'unité, qu'il convient de saluer.

Le comité souhaite néanmoins adresser une série de recommandations.

En premier lieu, la multiplicité des axes et leur définition large interrogent sur la capacité de l'équipe à répondre aux objectifs scientifiques fixés. Une hiérarchie entre les objectifs pourrait être établie, contribuant à la lisibilité des objectifs. Cette hiérarchisation apparaît d'autant plus pertinente que l'unité souffre d'un déficit de moyens humains, et notamment de compétences en droit public et en droit de l'Union européenne, déficit auquel il faudrait remédier, mais qui renforce la nécessité d'opérer des choix.

En deuxième lieu, l'IDS est encouragé à accorder une plus grande importance aux projets proprement collectifs et pluridisciplinaires, idéalement dans le cadre d'appels à projets menant à des contrats de recherche, éventuellement en association avec des partenaires au sein de l'établissement ou en dehors de celui-ci.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

L'IDS est encouragé à continuer à chercher à accroître ses ressources propres. Ses liens privilégiés avec les acteurs du monde de la santé sont un fort atout pour parvenir à atteindre ces objectifs.

L'IDS doit accueillir de nouveaux chercheurs permanents et enseignants-chercheurs si elle veut espérer atteindre les objectifs qu'elle s'assigne et inscrire son activité dans une dimension plus collective. Pour cette même raison, l'unité est encouragée à également être renforcée en personnel d'appui à la recherche.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

L'IDS est encouragé à continuer à renforcer son rayonnement international, en agissant aussi bien sur les produits de la recherche tels que les publications et les conférences, que sur l'institutionnalisation des relations avec les opérateurs étrangers. Le recrutement d'un chercheur spécialiste de droit européen contribuerait à cette dynamique.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

L'importance des objectifs scientifiques poursuivis interroge sur leur faisabilité. Les forces de l'UMR étant en diminution, il paraît très ambitieux d'augmenter de manière significative les objectifs. Une hiérarchie pourrait émerger dans le cadre de discussions stratégiques entre membres : la thématique « numérique » pourrait alors être mise en avant. Cette hiérarchisation apparaît d'autant plus pertinente que l'unité souffre d'un déficit de compétences en droit public et en droit de l'Union européenne, auquel il faudrait remédier, et qui la handicape sérieusement.

L'IDS est encouragé à accorder une plus grande importance aux projets proprement collectifs et pluridisciplinaires, idéalement dans le cadre de réponses à des appels à projets menant à des contrats de recherche, en profitant de synergies au sein de l'établissement ou de partenariats en dehors de celui-ci. Une veille « appel à projet santé » mériterait d'être systématisée.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Les efforts en matière de partenariat et de liens avec la société doivent être poursuivis afin que l'IDS étoffe son réseau et qu'il soit encore plus en phase avec l'environnement en santé.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 09 novembre 2023 à 8 h 30

**Fin :** 09 novembre 2023 à 16 h 30

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

#### Hcéres – Planning des entretiens du jeudi 9 novembre 2023 - Évaluation de l'IDS

**8 h 30 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique**

**9 h – 9 h 30 1ère Séquence – 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité** (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de Lydia MORLET-HAÏDARA, directrice de l'IDS, Didier TABUTEAU, ancien co-directeur avant mai 2019 et Caroline LE GOFFIC, ancienne co-directrice de mai 2019 à septembre 2021.

**9 h 35 – 10 h 20 2ème Séquence – 45 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles**, en la présence de Marie SALAUN, Vice-doyenne recherche, Faculté Sociétés Humanités et de Rémy SLAMA, Directeur de l'Institut de santé publique de l'Inserm.

**10 h 20 – 10 h 30 Pause**

**10 h 30 – 11 h 30 3ème Séquence – 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses.**

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

**13 h – 13 h 30 4ème Séquence – 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction).** Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

**13 h 30 – 14 h 5ème Séquence – 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.**

L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

**14 h – 14 h 30 6ème Séquence – 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec le personnel d'appui à la recherche (PAR)**, en la présence de Charlotte DE BRUYN, assistante recherche.

**14 h 30 – 14 h 45 Pause**

**14 h 45 – 15 h 15 7ème Séquence – 30 minutes**

**Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos**, en la présence de Lydia MORLET-HAÏDARA, directrice de l'IDS.

**15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts**, en la présence du conseiller scientifique

**16 h 30 Fin des entretiens**

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Le Président

Paris, le 21 décembre 2023

HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

**Objet : Rapport d'évaluation de l'unité DER-PUR250024305 - IDS - Institut droit et santé.**

Madame, Monsieur

L'Université Paris Cité (UPCité) a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche IDS- Institut droit et santé

**Présidence**

**Référence**

Pr/DGDRIVE/2023

**Affaire suivie par**

Christine Debydeal -  
DGDRIVE

**Adresse**

85 boulevard St-Germain  
75006 - Paris

Ce rapport a été lu avec attention par la directrice de l'unité, qui a signalé des erreurs factuelles à apporter (cf courrier de Madame Lydia Morlet-Haidara), par le doyen de la Facultés Sociétés & Humanités d'UPCité qui demande le remplacement du terme 'faculté de médecine' par 'UFR de Médecine, au sein de la Faculté de santé (cf courrier du Doyen Sylvain Moutier), par la vice-présidente recherche d'UPCité et par moi-même.

Je vous adresse nos remerciements pour la qualité de ce rapport d'évaluation et vous informe ne pas avoir d'observations de portée générale à apporter en complément de celles d'ores et déjà formulées par la Faculté Sociétés & Humanités.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[www.u-paris.fr](http://www.u-paris.fr)



Édouard Kaminski

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)